

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS datent des 1^{er} et 16 de chaque mois et se paient d'avance.

LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITOPHES /rois mois..... 5 fr. Six mois..... 9 fr. Un an..... 16 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.

Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au

Bureau du Journal du Lot

se paient d'avance

Annonces... 25 c ligne Réclames... 50 c.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3 M.M. Laffite et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Compagnie du Chemin de fer d'Orléans. Service d'été.

Table with multiple columns showing train routes, departure/arrival times, and fares for various stations like Cahors, Mercuès, Parnac, etc.

Cahors, le 5 Novembre 1872.

Versailles, 2 novembre.

Les rares journaux parus hier, contiennent le toast de M. Princeteau qui a parlé de la nécessité de la fusion, de l'avènement de la monarchie et a fort peu ménagé M. Thiers.

Le président de la République continue à travailler à son Message. Il est inexact qu'il en ait communiqué une partie au Conseil.

La convention postale avec la Russie a été signée hier. M. Rampont, notre directeur général des postes, est parti hier de St-Petersbourg se rendant à Moscou.

L'évacuation se continue dans de bonnes conditions. Tout s'est passé hier, à Epernay, dans le plus grand calme.

Les deux bataillons bavarois venant du camp de Châlons sont rentrés hier dans les baraquements de Sedan. L'installation s'est faite sans incident.

Un fait regrettable s'est passé cette nuit dans le département du Gard. Une bande de 150 personnes a attaqué, vers les deux heures du matin, un bureau d'octroi à Bessèges.

Les journaux ont publié un récit de l'entrée solennelle de Mgr Robert dans Constantine où sont reproduits deux discours grotesques du maire et du sous-préfet de cette ville.

Revue des Journaux

Union

Nous avons plus d'une fois regretté que la grande majorité sortie du scrutin du 8 février se soit partagée en groupes divers; c'est ainsi qu'une Assemblée s'affaiblit, ce n'est pas ainsi qu'elle garde sa puissance et son autorité.

voudrions qu'il ne fût plus question d'extrême droite, la droite modérée, du centre droit, et que la réunion de ces trois groupes parlementaires sur le terrain monarchique devint la reconstitution de la droite.

La désignation d'extrême droite n'a pas de sens, et si elle en a un, il est injurieux. En quoi est-on « extrême » lorsqu'on représente l'attachement à la légitimité? La légitimité est un principe tout naturel en vertu duquel la France a marché, pendant des siècles, à la tête du monde.

Le double caractère de royaliste et de catholique n'exclut donc pas la modération, et c'est bien gratuitement que l'on attribue exclusivement cette qualité à l'autre portion de la droite. Il y a des nuances qui tiennent à l'allure personnelle, à la physionomie de tel ou tel député; mais rien d'important ne sépare la droite dite extrême de la droite dite modérée.

Le groupe parlementaire connu sous le nom de centre droit se recrute d'hommes d'une autre origine que ceux de la droite, mais rien d'insurmontable n'existe entre la droite et le centre droit. Ce dernier groupe, pour peu que l'on définisse les termes, ne saurait faire œuvre séparée; il est peu disposé à recommencer 1830, il a peu de penchant pour la République, veut sincèrement et fortement l'ordre moral et l'ordre matériel, et ne se rend pas complice de ceux qui se plaisent à prendre des radicaux pour des conservateurs.

Les catastrophes peuvent encore être évitées par de nobles et courageuses résolutions que prendrait la majorité de l'Assemblée nationale. L'extrême droite, la droite modérée et le centre droit ne formant plus qu'une droite serrée et puissante, ce serait l'obstacle aux desseins funestes, la préservation décisive, l'instrument du salut.

La patrie ne vaut-elle pas la peine que l'union se fasse parmi ceux qui prennent au sérieux le titre de conservateurs? N'a-t-elle pas assez souffert, et n'est-elle pas assez menacée? A quoi servirait d'aimer son pays et comment ferait-on croire qu'on l'aime, si on était incapable des plus légers sacrifices? Monsieur le comte de Chambord n'a-t-il pas

dit à la France qu'il n'entendait pas être le roi d'un parti, mais le roi de tous, et ne sait-on pas que son gouvernement représenterait toutes les forces honnêtes de la société française?

La reconstitution de la droite dans les conditions si simples que nous avons indiquées serait comme un retour au libre et grand scrutin du 8 février, un mouvement heureux imprimé à la nation et le signal d'une grande espérance.

Français.

Le Bien public a publié un article important, sans signature, ayant tous les caractères d'une note officielle. Devons-nous y voir les idées du gouvernement sur les projets constitutionnels? Si cela était, ce serait le document le plus grave qui ait encore été apporté dans la polémique engagée depuis quelques jours.

A entendre le Bien public, ces réformes ne seraient pas proposées directement par le gouvernement, mais celui-ci interviendrait aussitôt la proposition faite. L'auteur de l'article ne paraît pas se faire d'illusion sur la gravité de ses propositions. Il déclare, en terminant, que le moment n'est pas seulement « opportun » qu'il est « suprême ».

La gravité de cet article n'a pas échappé à la République française, qui paraît en être vivement préoccupée. Elle ne peut admettre, dit-elle, même sur la foi du Bien public, que le gouvernement soit à ce point « aveuglé ». Elle déclare que ce ne serait pas « une constitution, mais une intrigue; » que le Sénat républicain « est une invention ridicule. »

et qui perdit l'Assemblée législative de 1849. Et la République française termine ainsi sa déclaration de guerre: « Nous pouvons affirmer que dans le parlement, comme en France tous les républicains de toutes les nuances, depuis les plus timides jusqu'aux plus hardis, seront d'accord pour repousser ces dangereuses inventions. »

L'article du Bien public est-il un ballon d'essai, une tentative qui sera désavouée demain? Exprime-t-il, au contraire, la pensée réfléchie et résolue du gouvernement? On comprendra que nous attendions d'être fixé avant de nous prononcer sur un tel programme.

Une élection municipale a eu lieu à Paris, dans le quartier des Halles. Les candidats en présence étaient MM. Poinet, soutenu par le comité conservateur, Lamouroux, candidat du comité radical, et deux autres candidats se présentant en dehors des comités.

Le nombre des inscrits était de 8,156; 3,432 électeurs se sont abstenus. Voici comment se sont réparties les voix des 4,724 votants:

Table with 2 columns: Candidate Name and Number of Votes. MM. Lamouroux (élu) 2,827; Poinet 1,505; Ch. Virmaître 148; Fortin 113.

Dans cette section, ce qui nous frappe, ce n'est pas la nomination d'un pharmacien radical — le conseiller qu'il s'agissait de remplacer était de même nuance, — mais c'est le nombre des abstentions. Ainsi l'élu n'a réuni que 2,800 voix sur 8,156 électeurs inscrits. Encore est-ce un chiffre assez élevé si on le compare à ce qui se passe depuis quelque temps. N'a-t-on pas vu, par exemple, aux dernières élections politiques, l'élu du Calvados ne pas réunir 30,000 voix sur 160,000 électeurs? La démocratie, qui a la prétention d'être le règne de tous, paraît donc avoir cette conséquence bizarre de constituer partout le règne des minorités.

XIX^e Siècle.

Voici en quels termes M. de Girardin apprécie le plébiscite dans le journal républicain conservateur, le XIX^e siècle.

« Non, le plébiscite n'est pas un détestable engin, » c'est, au contraire, un admirable instrument.

Je persiste à penser qu'un jour le plébiscite sera la seule Constitution qui régira les peuples libres.

Le plébiscite, c'est la pensée nationale interrogée, s'exprimant librement et répondant hautement par le suffrage universel.

Le plébiscite, c'est l'intérêt général dominant tous les intérêts particuliers.

Le plébiscite, c'est l'esprit public réduisant à sa juste mesure l'esprit de parti.

Le plébiscite, c'est le principe de la majorité élevé à sa plus haute puissance.

Le plébiscite, c'est le pays, arbitre de ses

propres destinées dans toutes les conjectures graves où il est consulté par le dépositaire de la souveraineté nationale, lequel, logiquement doit tendre toujours à dégager sa responsabilité personnelle.

Le plébiscite, c'est la nation souveraine se mouvant dans l'orbite de la souveraineté collective, sans empiètement sur la souveraineté individuelle.

S'il y a un gouvernement qui mérite le nom de « gouvernement DIRECT du pays par le pays, ce n'est pas le gouvernement parlementaire, c'est le gouvernement plébiscitaire, c'est le gouvernement qui, en toute circonstance grave, prend le pays tout entier pour juge et le consulte directement. S'il y a un gouvernement qui n'ait droit qu'à la qualification de « gouvernement INDIRECT du pays par le pays, » c'est le gouvernement parlementaire, car c'est le vote à deux degrés : premier degré, l'électeur votant le légiférateur; deuxième degré, le légiférateur votant la loi. »

EMILE DE GIRARDIN.

Gazette de France.

Le National publie un article sur le christianisme et la monarchie :

« Depuis le jour où le 4 septembre l'abolit, dit-il, on a fait et on fait encore parmi nous de très louables efforts pour le rétablissement du christianisme. La France est actuellement un pays de missions, comme la Mongolie, et les régions inhospitalières de la Guinée méridionale. Nos évêques pourraient ajouter à leur titre d'assistants au trône pontifical celui de *in partibus infidelium*. Beaucoup d'entre eux s'attendent à porter la crosse, tôt ou tard, depuis que Gambetta a déclaré solennellement à Annecy qu'il lui faut à jour fixe les quarante mille têtes du clergé français et le rétablissement du culte d'Astarté et de Bel. »

Ceci est une ironie sanglante à l'adresse de ceux qui ont trouvé que le citoyen Gambetta avait été un peu... vif à l'égard du clergé :

Mon Dieu !... nous reconnaissons que M. Gambetta, personnellement est loin d'être cruel. C'est au demeurant le meilleur fils du monde, et si on lui offrait les quarante mille têtes du clergé français sur quarante mille plateaux d'argent il n'en dormirait pas pendant une semaine. Mais, de bonne foi, que pense le National d'un homme qui dit en présence d'une foule ignorante et exaltée que le clergé est une lèpre dévorante qu'il faut extirper à tout prix.

Si cette phrase, désormais célèbre, avait été prononcée devant des gens de bon sens, ils se seraient contentés de rire et placer dans leur collection de *calinotades la lèpre qu'on extirpe* à côté du torrent qui s'éclipse.

Mais elle a été prononcée devant des radicaux qui n'envisagent pas les questions comme le citoyen Gambetta et comme le National, qui, après tout, sont logiques et qui mettent en pratique les théories de leurs docteurs.

Non, M. Gambetta n'est pas homme à demander des têtes, mais il est homme à en obtenir.

Du reste, que les républicains modérés en soient bien persuadés, le jour où on extirpera la lèpre dévorante du clergé, ils seront bien malades.

L'assassinat de Chaudey a précédé l'assassinat de Mgr. Darboy. Qu'ils ne l'oublient pas.

Le National continue en ces termes :

« Outre que dans l'esprit du peuple les dogmes ont singulièrement pâli, les notions de charité et de renoncement n'y ont plus laissé que des traces à peine visibles ; le peuple, dont les convoitises ont franchi toutes les limites raisonnables, réclame des diners d'archevêque et des soupers d'agent de change. »

Eh ! mon Dieu, oui ! voilà toute l'histoire. Le peuple, à qui l'on a promis monts et merveilles, s'aperçoit que sous tous les gouvernements c'est la même chose. Il s'impatiente et en est arrivé à réclamer ouvertement et carrément des diners d'archevêque et des soupers d'agent de change.

Le National quand ses amis seront au pouvoir, pourra-t-il leur procurer cette nourriture de choix ?

Non, n'est-ce pas ? Qu'il s'attende donc à être appelé réactionnaire et à être traité en conséquence.

Le reste de l'article du National tend à démontrer, toujours sur le ton ironique, que le christianisme est incompatible avec la monarchie chrétienne, parce que la monarchie chrétienne comporte certaines pompes extérieures et qu'il est bien démontré, pour quiconque

veut bien se donner la peine de réfléchir, que le christianisme doit être ce qu'il était sous les empereurs romains.

S'il est à Paris de vrais chrétiens, ils n'ont qu'une chose à faire : cacher soigneusement leur croyance et se retirer tous les soirs dans les Catacombes. Si on les y découvre, ils devront exiger qu'on les écorche vifs, qu'on les fasse rissoler dans l'huile bouillante, qu'on mène leurs femmes et leurs filles aux lieux infâmes et que l'on confisque leurs biens au profit de l'Etat.

S'ils n'obtiennent pas cette faveur, ce sont de faux chrétiens, des chrétiens pour rire, dignes à tous égards des mépris du National.

Une des choses que le National reproche le plus volontiers à M. Poirer, candidat du quartier des Halles, c'est de s'appeler Pantaléon.

Ce qu'il y a de piquant, c'est que le National est dirigé par un publiciste qui se nomme Ildefonse.

Mon Dieu, nous sommes tout prêt à convenir qu'on peut s'appeler Ildefonse et être un fort grand homme, et nous n'aurions jamais eu l'idée de reprocher son nom à M. le directeur du National ; mais franchement quand on s'appelle Ildefonse, on peut bien permettre à un adversaire de s'appeler Pantaléon.

Patrie.

Lundi 28 octobre dans la séance du conseil général de la Seine, les conseillers ont, par 37 voix contre 30, émis le vœu que l'enseignement soit désormais obligatoire, gratuit et laïque.

Pour bien comprendre l'importance de ce vote, il est nécessaire de se reporter à une année en arrière.

Au mois d'octobre 1871, le conseil général du département de la Seine avait été également saisi d'une proposition tendant à l'adoption, pour l'instruction primaire, du caractère obligatoire, gratuit et laïque. Cette proposition après un débat vif, prolongé, approfondi, fut repoussée, à la majorité de dix voix, par la partie conservatrice du conseil. Aujourd'hui, la proposition est retournée, et la même partie du conseil se trouve en minorité de sept voix.

Victorieuse l'an dernier, elle est battue cette année sur le même terrain, sur la même question, preuve évidente du changement qui s'est fait dans certains esprits, du découragement et de l'hésitation qui s'emparent des conservateurs du progrès, enfin des idées révolutionnaires et de ceux qui les représentent.

La Correspondance Havas publie la dépêche suivante, dont l'étrangeté n'échappera à personne. Comme il ne nous est pas permis de suspecter la sincérité de renseignements donnés à l'agence officielle, il nous reste à dire combien est grande l'erreur qu'ils contiennent.

Voici cette dépêche :

Il est complètement inexact que les représentants des gouvernements étrangers à Paris, aient informé le ministre des affaires étrangères que les dernières élections auraient produit en Europe une mauvaise impression. Aucune communication de ce genre n'a eu lieu. La presse étrangère a généralement regardé, au contraire, ces élections comme favorables à la stabilité politique de notre pays.

Rien n'est invraisemblable dans la première partie de cette dépêche, et nous croyons sans peine que les représentants des gouvernements étrangers à Paris n'ont pas informé le ministre des affaires étrangères que les dernières élections ont produit en Europe une mauvaise impression. Les gouvernements étrangers doivent, en effet, se soucier fort peu de nos affaires intérieures, excepté pourtant l'Allemagne, qui ne peut que se féliciter chaque jour davantage de la chute qui entraîne insensiblement la France au fond du gouffre des convoitises ennemies. Indifférence ou plaisir, voilà, en effet, quel pouvait être à l'étranger le résultat de nos tristes élections.

Nous admettons donc sans peine qu'aucune communication de ce genre n'a eu lieu. Mais ce que nous ne saurions accepter comme une vérité, le voici : « La presse étrangère, — dit l'Agence Havas, — a généralement regardé au contraire ces élections comme favorables à la stabilité politique de notre pays. » C'est la plus grosse de toutes les erreurs.

Nous ne parlerons pas de la presse allemande, qui ne manque jamais de se féliciter quand les conservateurs ont en France de nouvelles raisons de craintes. Mais si l'on étudie la presse anglaise, et particulièrement le Times, c'est

tout autre chose : c'est organe important n'a-t-il pas publié récemment un long article — reproduit depuis par tous les journaux de Paris — dans lequel on démontrait le plus clairement du monde combien nos élections extra-radicales détruisaient peu à peu chez nos voisins le peu de prestige que nous pouvions garder à leurs yeux.

Il est pénible, sans doute, d'avoir à rappeler à nos concitoyens un article de cette nature. Mais l'erreur dans laquelle l'agence Havas semble vouloir entretenir le pays, ne peut subsister sans danger, et il faut que nous sachions combien l'audace des révolutionnaires et l'apathie des conservateurs abstentionnistes nous nuisent auprès des puissances européennes près desquelles nous aurions cependant tant d'intérêt à nous faire bien venir, ne fut-ce que pour le développement de nos relations commerciales.

Ordre.

On a fait quelque bruit au sujet d'une entrevue assez chaude qui aurait eu lieu entre M. l'amiral Gueydon et un député de l'Algérie, en présence de M. Thiers. Si nous en jugeons par l'extrait qu'on va lire d'une feuille radicale algérienne, la situation du gouverneur de l'Algérie n'est pas enviable, et les radicaux algériens l'emportent en violence de langage sur les radicaux de Paris et même de Toulouse :

Le bonhomme qui gouverne aujourd'hui l'Algérie est un vieux ratatiné auquel il faut bien passer quelque chose, en songeant que ce sera peut-être là son dernier caprice. Si l'on en juge par l'abaissement de ses facultés intellectuelles, qui le place dans l'échelle des animaux, entre le corail et l'étoile de mer, le gouverneur est arrivé au bord du fossé, si bien que nous pouvons facilement nous consoler de le voir si maladroitement tripoter dans les affaires de l'Algérie, en nous disant : « Il n'en a pas pour longtemps ! »

La question des grands travaux de Paris, enterrée plusieurs fois par le gouvernement et le préfet de la Seine, aux applaudissements des radicaux, qui voulaient rompre avec les traditions de l'Empire, est revenue à l'ordre du jour. Elle y restera. Les conclusions du mémoire présenté au conseil municipal, par M. Léon Say, ne sont pas en effet une solution, mais une simple négation. Ou n'administre pas plus une ville qu'on ne gouverne un Etat avec les pratiques d'un teneur de livres ; et l'économie ne dispense pas un économiste, aussi distingué que l'est M. le préfet de la Seine, d'avoir des vues un peu étendues sur les véritables conditions de l'équilibre budgétaire de la capitale de la France.

On dit à M. Léon Say : L'abandon des grands travaux de Paris condamne à une ruine prochaine tout le commerce de détail des quartiers que l'achèvement des voies nouvelles devait rendre florissant. — Il répond : La ville est sans ressources ! Les intéressés établissent par les délibérations successives du Sénat, du Corps législatif, par les engagements pris par toutes les autorités compétentes que leurs droits sont absolus, et que leurs réclamations sont justes ; — M. Say objecte la pénurie de ses finances ! On fait observer à M. le préfet de la Seine que l'arrêt complet des travaux du bâtiment dans Paris va refouler en province une quantité considérable d'ouvriers de tous les corps d'état ; que non-seulement cette éventualité est fâcheuse au point de vue politique et au point de vue humain, mais qu'elle aura encore pour conséquence immédiate de diminuer d'autant les revenus que la ville tire de l'octroi. — Le représentant du peuple, l'administrateur et l'économiste, cette trinité préfectorale qui siège au palais du Luxembourg, répète toujours : Je n'ai pas d'argent !

Cependant, l'opinion publique s'émeut, des pétitions se signent, le conseil municipal semble comprendre la gravité de la situation.

Univers.

On n'imagine pas en France les fraudes auxquelles donnent lieu les élections aux Etats-Unis. Le cynisme avec lequel l'on manipule et l'on sophistique le suffrage universel est bien fait pour désillier les yeux de ceux qui ont cru à l'excellence de ce moyen de gouvernement.

Outre la colonisation, dont je vous ai déjà indiqué la théorie, on emploie dans les deux camps de nombreux repeaters.

Le repeater est un homme qui, avant le jour du vote, se fait inscrire sous des noms

différents, grâce à la connivence des citoyens de son parti, dans plusieurs quartiers d'une grande ville. Le jour de l'élection, il vote huit, dix, douze fois. Le bon repeater atteint même souvent un chiffre beaucoup plus élevé. Je me souviens qu'on en a arrêté un ici, il y a deux ans, qui, à une heure de l'après-midi, avait déjà voté vingt-sept fois. Il fut condamné à deux ans de prison ; mais, comme le parti pour lequel il avait violé la loi était sorti vainqueur de l'urne électorale, il fut immédiatement gracié par le gouvernement.

Le repeater étant employé avec un succès égal par les deux partis rivaux, on arrive en définitive, malgré des fraudes énormes, au même résultat, à peu près, que si l'on votait honnêtement.

Le repeater reçoit en général de cinq à six dollars par vote. Il y a quelques risques, mais le profit est tentant.

Certains chefs d'ateliers, qui disposent de plusieurs centaines de voix, les vendent souvent à meilleur marché, en gros. Dans ce cas, d'ailleurs, les voix sont parfaitement légales et n'exposent les votants à aucune pénalité. Ceux-ci étant relativement honnêtes, puisqu'ils ne pratiquent pas la répétition, ils ne valent pas cher. On m'a cité un homme qui, dans une petite ville de Connecticut, avait vendu ses 153 ouvriers à deux dollars la pièce.

Quant vient le dépouillement du scrutin, celui qui avait payé cherche ses 153 voix, et les trouve en bloc du côté opposé. Furieux, il va trouver son industriel :

— Eh bien, vos hommes ont voté contre moi !

— Oui, sans doute.

— Mais je vous les avais payés ?

— C'est vrai ; mais vous ne m'en avez donné que deux dollars, et votre concurrent m'en a donné trois.

— Pourquoi n'être pas venu me demander un dollar de plus ?

— J'y aurais perdu deux dollars. Vous m'en avez donné deux ; votre rival m'en a donné trois, tout cinq. C'est-à-dire qu'au lieu de 459 dollars, j'en ai palpé 765.

Voilà le danger de ces marchés : il faut s'efforcer à leur honnêteté, et payer d'avance.

Voyez-vous dans tout cela ce ressort Montesquieu demandait à la République — vertu ?

Le grand juriste, toutefois, semble avoir prévu les Etats-Unis, car il ajoute à la page suivante :

« Les politiques grecs qui vivaient dans le gouvernement populaire ne reconnaissaient d'autre force qui pût le soutenir que celle de la vertu. Ceux d'aujourd'hui ne nous parlent que de manufactures, de commerce, de finances de richesses et de luxe même. »

C'est bien bien cela.

En vain l'on voudrait dissimuler la honteuse corruption qui envahit les Etats-Unis. Elle vient comme l'irrésistible marée : elle gagne de proche en proche ; chacun la voit monter et sent qu'elle est une résultante fatale. Les honnêtes gens peuvent encore se réfugier sur les hauteurs, mais le flot monte toujours et l'on ne peut prévoir où il s'arrêtera.

Les sceptiques tonnent ce déluge en dissolution. D'autres espèrent que le remède sortira de l'excès du mal ; mais la grande majorité dit : — Pourquoi nous tourmenter ? Enrichissons-nous, et laissons tourner la sphère. Le dieu dollar nous sourit. Qu'importe le reste ! — Et ils se reposent dans la philosophie assoupissante des incurables.

L'avenir est alarmant. Un jour, un homme de bonne volonté se permit de faire quelques observations à ce sujet à un politicien fort échauffé par un triomphe récent qui lui avait coûté très cher.

L'écu se fâcha tout rouge.

— Nous sommes un peuple libre ! s'écria-t-il. Ici, chacun fait ce qu'il veut, by George, et celui à qui ce genre d'existence ne plaît pas, by god ! on le force à faire comme les autres. — Nous sommes un peuple libre !

H. W.

France.

Il est mode, dans le parti radical, — c'est par là qu'on essaye de ressaisir la popularité, — de présenter M. Gambetta comme ayant été le héros de la Défense nationale. C'est lui, dit-on, qui a sauvé l'honneur de France, et sur ce thème on brode toutes sortes de variations.

Les esprits sensés et impartiaux qui voudraient être fixés sur la réalité de cette légende, et sur les résultats obtenus par la stratégie de M. Gambetta, n'ont qu'à consulter

INFORMATIONS

travail du plus haut intérêt, publié par la Revue des Deux-Mondes; c'est une étude sur « la guerre de France » faite par M. de Mazade, à l'aide de tous les documents français et étrangers publiés jusqu'à ce jour. L'éminent écrivain, après avoir retracé la formation de la première armée de la Loire, après avoir mis en relief, avec un grand esprit d'impartialité, la part qui revient à chacun dans les efforts, les succès et désastres de cette armée, résume en ces termes « la moralité de cette sanglante tragédie où éclata à chaque pas, le conflit de toutes les directions » :

Au premier instant, la défense autour d'Orléans est réclamée par les généraux comme une condition de succès, comme le meilleur moyen de préparer la marche sur Paris. Les chefs militaires demandent au moins qu'on n'étende pas trop les lignes d'opérations, qu'on rassemble le plus possible les troupes dont on dispose. On ne tient aucun compte de leur opinion; on diminue les forces, on fait des plans de campagne, on prétend diriger des expéditions. Tant qu'on croit au succès, on se réserve le droit de commander des corps d'armée. Le jour où les affaires commencent à se compliquer, on se hâte de rendre au général en chef un commandement dont on ne sait plus que faire. Lorsque la défaite irrémédiable éclate comme une conséquence fatale des fausses directions qu'on a voulu donner, on rejette tout sur le chef dont les avertissements ont été inutiles...

La vérité est que ces malheureux généraux ont été les souffre-douleurs de cette triste époque. On avait besoin d'eux, et on semblait tout faire pour les réduire à une impuissance qu'on leur reprochait.

Placés dans la situation la plus pénible, exposés à toutes les défiances, quelquefois aux insultes de la plus vile canaille, tenus en suspicion par le gouvernement lui-même, toujours prêt à les briser, émus du sentiment de leur responsabilité en face tant de malheurs publics, que pouvaient-ils ?

Ce n'étaient pas des hommes de génie, c'est possible! Est-ce que ceux qui avaient la prétention de leur donner des ordres avaient du génie? « Le public appréciera », disait un jour M. Gambetta dans une de ses proclamations, et M^{me} Sand, dans des pages qu'on n'a pas oubliées, répondait spirituellement: « Le public! C'est ainsi que ce jeune avocat parle à la France! Il a voulu dire: La cour appréciera. Il se croit à l'audience. »

Eh bien! il faut que le procès se vide devant le pays, que les responsabilités se précisent: les faits sont là.

Qui est responsable des désastres de cette campagne d'Orléans, de cette armée de la Loire? Sans doute, il y a toujours un premier coupable, celui qui a conduit la France à cette situation où, après deux mois de guerre, elle pouvait à peine retrouver une armée. Il y a d'autres responsables, ce sont ceux qui ont tout compromis, non par absence de patriotisme et de bonne volonté, si l'on veut, mais par présomption, par incapacité et par ignorance. Il y a une autre responsable enfin, c'est cette tourbe de démagogues dont M. de Freycinet ne s'occupait pas, j'en conviens, que M. Gambetta aurait aimé à briser, et qui, au moment où la patrie sombrerait, passaient leur temps à faire des manifestations loin de l'ennemi pour réclamer la révocation de tous les généraux, la subordination de l'élément militaire à l'élément civil; c'est cette bande de faméliques agitateurs qui, s'il y a une justice au monde, doivent rester à jamais honnis devant la conscience nationale pour avoir cherché le triomphe de leurs convoitises, de leur vanités, de leurs intérêts, même de leurs idées, s'ils en ont, lorsque la France, notre mère à tous, était dans le deuil, en proie à l'invasion étrangère.

Au lieu de se borner à créer des ressources et à communiquer l'élan, M. Gambetta et M. de Freycinet se sont laissés malheureusement entraîner à vouloir diriger eux-mêmes les opérations militaires, et à donner des ordres aux généraux; le travail de M. de Mazade montre combien leur immixtion a été fatale, à ce point de vue. Il y a une lettre du général Chanzy qui révèle cette désastreuse ingérence sous le jour le plus fâcheux pour la délégation de Tours et de Bordeaux. Au milieu des efforts véritablement surhumains par lesquels il prolongeait la résistance, l'énergique commandant en chef de la deuxième armée de la Loire apprenait inopinément que tel de ses généraux avait reçu du ministère des ordres en dehors de lui, et fait, en conséquence, un mouvement qui déconcertait toutes ses combinaisons et ruinait toutes ses espérances.

Si sévère que soit l'appréciation de M. de Mazade, elle ne Peste pas encore autant que celle de M. Thiers, qui disait, le 8 juin 1871, à la tribune de l'Assemblée nationale :

« Ils ont employé les moyens... — je ne veux pas accabler les vaincus, mais enfin, je dois le dire, — les moyens les plus mal conçus qu'on ait employés à aucune époque dans aucune guerre. Oui messieurs, nous étions tous révoltés; je l'étais comme vous tous contre cette politique de nous furieux qui mettait la France dans le plus grand péril... On ne voulait pas qu'il y eût une Assemblée. Pour moi, j'ai lutté autant qu'on le pouvait à Tours et à Bordeaux, contre cette prétention anti nationale, atroce par ses résultats, arrogante, insolente, de vouloir, à quelques-uns qu'on était, se substituer à tous, contre la France elle-même, quand il s'agissait de son salut. »

Voilà ce que raconte l'histoire substituée à la légende. Ses arrêts ne permettent point aux hommes du 4 septembre — et à M. Gambetta moins qu'à tout autre — d'échapper à la terrible responsabilité qu'ils ont encourue.

On lit dans le Journal des Débats :

On n'a peut-être pas oublié que dans la dernière séance de la commission de permanence MM. de Mahy et Pagès Duport invitèrent M. le président Grévy à faire activer le travail des rapporteurs de la commission du budget de 1873, ainsi que l'impression et la distribution de ces documents. M. Grévy répondit que des recommandations en ce sens avaient été déjà adressées aux rapporteurs. Il ajouta que ses renseignements lui permettaient même d'annoncer aux deux honorables membres de la commission de permanence que les députés recevraient très prochainement ceux des rapports relatifs au budget de 1873 qui ne leur étaient point encore parvenus.

Nous apprenons que le vœu émis par MM. de Mahy et Pagès Duport a été rempli. En effet, les députés viennent de recevoir les huit rapports suivants : 1° sur le budget des dépenses du ministère de l'intérieur, par M. Monjaret de Kerjégou; 2° sur le budget des recettes et des dépenses de la Légion-d'honneur, par M. Bardoux; 3° sur le budget des dépenses du ministère de la justice, par M. Bardoux; 4° sur le budget des dépenses du ministère de l'agriculture et du commerce, par M. Guichard; 5° sur le budget des dépenses du ministère de la guerre, par M. Adolphe Cochery; 6° sur le budget des dépenses du ministère des affaires étrangères, par M. le duc Decazes; 7° sur le budget des dépenses du ministère de la marine et des colonies, par M. Ancel; 8° enfin le rapport de M. Bardoux sur le budget des recettes et des dépenses de l'Imprimerie nationale.

Nous lisons aujourd'hui dans Paris-Journal :

Une réunion nombreuse de députés, faisant partie du centre droit et du centre gauche a eu lieu mercredi soir dans une importante maison politique de Paris.

Le but de la réunion était de discuter la situation politique, de décider un plan de conduite qui pût être accepté par les deux centres, et qui permit de faire échec à l'invasion du radicalisme.

Après une discussion longue et approfondie, les députés ont reconnu que le seul moyen d'éviter l'avènement de la République radicale, serait de proclamer la République conservatrice. Ils ont, en conséquence, décidé qu'une proposition en ce sens serait déposée sur le bureau de l'Assemblée nationale, dans l'une de ses premières séances.

Un fait curieux s'est ensuite produit. Les membres du centre droit et les membres du centre gauche se sont presque disputé l'honneur de déposer la proposition, et cette émulation n'est pas un des faits les moins étranges auxquels il nous ait été donné d'assister dans cette époque fertile en excentricités parlementaires.

D'après nos renseignements personnels, le parti radical serait exaspéré contre M. Thiers, qu'il accuse de pousser la Chambre actuelle à proclamer la République. Les radicaux ne veulent d'autre République que la leur; ils ne veulent surtout pas que l'Assemblée dont ils demandent la dissolution, se raffermissent par un acte qui la rendrait désormais inattaquable, en fixant la durée de ses pouvoirs.

Nous allons donc voir dans une quinzaine de jours les centres se mettre en opposition absolue avec la gauche et la droite extrêmes.

Quelle sera l'attitude du gouvernement? M. Thiers appuyera-t-il l'adoption d'une proposition destinée à enterrer le fameux pacte de Bordeaux, qui ne devait prendre fin qu'avec la délivrance du territoire?

Mgr Dupanloup vient d'adresser au clergé et aux fidèles de son diocèse, une lettre pour ordonner que des prières publiques soient faites, selon le vœu de l'Assemblée nationale. Dans cette lettre, l'évêque d'Orléans s'élève contre l'impunité et les dangers qui en découlent, et termine en insistant sur la nécessité absolue de la prière. Voici du reste deux paragraphes que nous empruntons à la conclusion de ce document.

« Prions aussi, et prions de tout notre cœur, pour que Dieu daigne inspirer et diriger l'esprit de ceux auxquels, dans ces temps confus, il a donné ou infligé le lourd fardeau de la puissance publique. Qu'il les instruisse! qu'un rayon de sa lumineuse bonté leur fasse voir clair dans leur propre esprit! qu'il les éclaire sur leurs devoirs, sur leurs intérêts, sur leur vraie gloire. »

«... Hélas! depuis 80 ans, la France attend une grande âme qui la sauve. Quelquefois elle croit la

voir resplendir à l'horizon de l'avenir et de ses destinées; elle y croit et se donne toute entière, car elle est si confiante et si généreuse. Puis tout-à-coup, elle s'aperçoit qu'elle a été surprise, qu'elle n'a salué qu'une lumière trompeuse, qu'il n'y avait là nul secours réel, nulle grandeur, parce qu'il n'y avait pas là l'oubli de soi; et alors elle retombe sur elle-même pour s'enfoncer plus que jamais dans ses angoisses; et, se sentant de nouveau défaillir, elle répète avec une douleur indicible le mot de l'écriture: « Oh! il n'était pas de la race de ceux qui sauvent les nations! »

» O Dieu! préservez-nous cette fois d'un tel malheur!

» A ces causes, etc...

» Donné à Orléans le 25 octobre 1872.

» FELIX, évêque d'Orléans. »

Chronique locale et méridionale.

Annuaire départemental de 1873.

Jusqu'ici le Département du Lot a eu un seul Annuaire publié par des chefs de bureau de la Préfecture et qui se vend, 2 fr. l'exemplaire, aux Communes et au public.

Il nous a semblé qu'il était utile de vulgariser ce genre de publication et de le mettre à la portée de tous, par un prix plus réduit, tout en lui conservant son intérêt et son développement.

C'est ainsi que nous mettons la dernière main à un important ouvrage que nous publions en temps opportun, sous le titre d'ANNUAIRE DÉPARTEMENTAL DE 1873, au prix de 1 fr., pris dans les bureaux du Journal du Lot, et 1 fr. 40, envoyé par la poste.

Les renseignements puisés aux sources officielles seront des plus complets et des plus exacts.

Nous serions heureux de recevoir dès aujourd'hui les adhésions à cette entreprise uniquement d'intérêt public; ainsi que les communications qu'on voudrait bien nous adresser.

La 2^{me} partie contenant des sujets littéraires, scientifiques, historiques, très intéressants pour notre département, est actuellement à l'impression.

Le commerce aura sa large part dans cet ouvrage. Plusieurs maisons de Paris et des grandes villes ont déjà retenu une place pour annoncer leurs produits dans l'Annuaire du Lot.

Pour favoriser le commerce et l'industrie du Lot nous accepterons à un prix très-modéré les annonces, et nous ferons hommage d'un exemplaire à MM. les commerçants ou industriels qui prendront une page d'annonce dans cet important recueil.

A. LAYTON,

Editeur de l'Annuaire départemental.

Le ministre de l'instruction publique vient d'envoyer à tous les évêques de France la lettre suivante :

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES.
Versailles, 26 octobre 1872,

Monseigneur,

Le 1^{er} Août 1872, l'Assemblée nationale a adopté les résolutions suivantes :

Art. 1^{er}. — L'Assemblée se proroge du 4 août 1872, jusqu'au 4 novembre.

« Art. 4. — Le premier dimanche qui suivra la rentrée, des prières publiques seront adressées à Dieu, dans toutes les églises et temples religieux, pour appeler son secours sur les travaux de l'Assemblée. »

Je prie votre Grandeur de vouloir bien prendre les mesures qu'elle jugera convenables pour assurer, en ce qui la concerne, l'exécution des intentions de l'Assemblée nationale.

Agréez, Monseigneur, l'assurance de ma haute considération.

Le ministre de l'instruction publique et des cultes,
JULES SIMON.

La rentrée du Tribunal de première instance de Cahors, a eu lieu, lundi, 4 novembre.

La messe du Saint-Esprit, a été célébrée par Mgr de Cahors, dans la chapelle de l'évêché.

Le 1^{er} novembre, la solennité de la Toussaint a été célébrée, dans notre ville, avec un grand recueillement. A la messe et aux vêpres, l'affluence des fidèles était considérable dans les diverses églises et chapelles.

Samedi, fête des Morts, la population s'est rendue en foule au cimetière.

Les exercices du tir à la cible auront lieu dorénavant les lundis et vendredis de chaque semaine au lieu des mercredis et samedis.

FOIRE DE CAHORS DU 4 NOVEMBRE.

La foire n'a pas été belle.

460 paires de bœufs ont été amenés à la foire, un petit nombre ont été vendus de 450 fr. à 1,100 fr. la paire; les gras, destinés à la boucherie, se sont vendus de 40 à 42 fr. les 50 kilos, poids vif.

63 porcs gras, mis en vente, vendus de 55 à 60 fr. les 50 kilos, poids vif.

368 petits porcs, mis en vente, une partie vendus, de 20 à 90 fr. la pièce, suivant la grosseur.

1,300 moutons, mis en vente, une partie ont été vendus de 15 à 35 fr. la pièce, suivant leur grosseur; les gras, destinés à la boucherie, se sont vendus de 65 à 70 centimes le 1/2 kilo, poids vif.

600 hectolitres de blé, mis en vente; 510, ont été vendues à une moyenne de 19 fr. 85 cent.

Le maïs s'est vendu à raison de 11 fr. 49 c.

Nécrologie.

M^{lle} Julie-Séraphine Albouys, était née à Cahors, le 12 janvier 1819.

M. Albouys, reconnu bientôt dans sa fille, une intelligence peu commune: il voulut être son premier maître. Homme instruit, chrétien convaincu, il ne négligea rien pour inspirer à sa fille bien-aimée, cet amour du bien et du vrai, qui ne se démentit jamais.

De 1824 à 1829, M^{lle} Albouys, fut confiée aux dames des Sacrés-Cœurs. Entre les mains de ces sages et habiles maitresses, elle fit de nouveaux progrès, et, lorsque la duchesse d'Angoulême, passa à Cahors, en 1829, M^{lle} Albouys, fut choisie pour complimenter cette princesse. Elle dut alors aller compléter son éducation à Paris, dans la Maison-mère de la congrégation.

M. Albouys aurait vu avec plaisir que sa fille voulût entrer chez les dames de Nevers, dont une de ses tantes était supérieure. Mais elle n'avait pas la vocation religieuse; elle resta dans le monde, non certes pour en rechercher les plaisirs et les jouissances, sa piété fervente et solide l'en tint toujours éloignée.

Elle avait un goût prononcé, pour l'éducation de la jeunesse de son sexe, ce fut l'œuvre de sa vie. Presque enfant par les années, elle fut appelée à Pau, par madame Godin, directrice d'un pensionnat déjà renommé, et chargée des cours de français, d'histoire et de géographie.

Madame Godin, aurait désiré que M^{lle} Albouys lui succédât: Ce projet ne put pas aboutir. M^{lle} Albouys se retira et se vit demandée par les principales familles du pays; elle donna la préférence à la famille de Ségure, et demeura près de vingt ans, dans cette honorable maison.

Son père était mort. Elle rentra à Cahors, pour soigner sa vieille et respectable mère. Les meilleures maisons de la ville, eurent recours à son expérience et à ses lumières, pour l'éducation de leurs enfants.

Un travail excessif, la douleur que lui causa la mort de son frère, jeune officier de la plus belle espérance, tombé sur le champ de bataille de Solferino, firent naître, ou du moins développèrent chez elle, la douloureuse maladie qui, après de longues souffrances, supportées avec la résignation la plus pieuse et la plus calme, l'a conduite au tombeau.

Dernières nouvelles

Voici qui explique les bruits de démission du ministre de la guerre: dans un des derniers conseils des ministres, deux ou trois membres du cabinet ont insisté très vivement pour qu'il fut procédé à une enquête sur l'incident de la Fère, M. le général de Cissey a déclaré avec une extrême énergie que si le gouvernement lui imposait une pareille mesure, il déposerait à l'instant son portefeuille.

Il va sans dire que ce sont les partisans les plus acharnés des libertés nécessaires qui se montrent le plus hostiles au ministre de la guerre. (Ordre).

Paris, 4 nov. 1872, 40 h. 32 matin.

Les journaux assurent que le colonel Fabre est envoyé, pour trois mois, en mission en Algérie.

Bourse de Paris.

Paris, 5 novembre 1872, soir.

| | |
|--------------|-------|
| Rente 3 p. % | 52.55 |
| — 4 1/2 p. % | 76.00 |
| — 5 p. % | 83.90 |
| — 5 p. % | 86.80 |

Pour tous les extraits et articles non signés A. Layton

ANNUAIRE DEPARTEMENTAL

1 fr.

pris dans nos bureaux

DE 1873

Commercial, Statistique et Administratif

1 fr.40

par la poste

Sous ce titre, paraîtra un recueil très complet et très exact dont nous donnerons la Table, et qu'il ne faut pas confondre avec l'Annuaire publié avec l'autorisation de M. le Préfet.

Nous nous sommes assuré, pour la 2^e partie, des documents d'une grande importance pour le département du Lot.

Nous prions MM. les maires et les personnes qui auraient des renseignements à nous adresser de vouloir bien nous les transmettre sans retard, au bureau du *Journal du Lot*.

En vente chez tous les libraires

XANO D'OYME

Sa vie, Ses malheurs, Sa mort. — Le siège de Cahors. — Le collège Pélegri. — La maison Henri IV. — La chanson.

(Légende Quercinoise)

par Léon VALERY, de Lalbenque

20 centimes. — ENVOI FRANCO PAR LA POSTE : **25** centimes.

TRÈS INCESSAMMENT, OUVERTURE D'UN NOUVEL

ÉTABLISSEMENT DE PHOTOGRAPHIE

A Cahors, rue de la Mairie, maison Nouyrit.

M. Gustave KOLB, père

Photographe à Strasbourg,

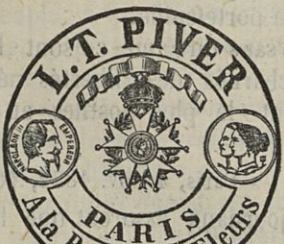
n'ayant pas voulu perdre sa qualité de Français, a quitté l'Alsace par suite de l'annexion.

Il a l'honneur de prévenir le public que, d'ici à quelques jours, il pourra satisfaire aux commandes qui lui seraient faites, pour la Photographie en tout genre et de toutes grandeurs.

INDISPENSABLE EN HIVER!

Lait d'Iris L. T. Piver*

POUR LES SOINS DE LA PEAU
LA FRAICHEUR ET LA BEAUTÉ DU TEINT



SEUL VÉRITABLE SAVON
AU SUC DE LAITUE
LE MEILLEUR DES SAVONS DE TOILETTE
L. T. PIVER, inventeur.

ENTREPOT GÉNÉRAL :
10, boulevard de Strasbourg, 10
PARIS

AVIS AUX MARCHANDS DE BOIS.

A VENDRE

LA COUPE D'UNE GARENNE, ESSENCE BOIS DE CHÊNE.

Cette Coupe occupe une superficie d'environ dix hectares. La majeure partie se compose de bois de Chauffage (Rondin), il s'y trouve également des arbres qu'on peut utiliser pour rayons de roues de charette. Le bois à couper est âgé de 20 ans. Pour traiter du prix et des conditions, s'adresser à M. Monmayou, père, au château de la Ferrière, commune de Sérignac, canton de Puy-l'Evêque (Lot), ou à M. Marc Monmayou, percepteur à St-Matré, canton de Montcuq.

Cette Garenne est à portée du chemin vicinal de Tournon à Sérignac, très rapprochée de ladite route où on aboutit facilement.

A. BERGON ET C^{ie}

Tailleurs, rue des Boulevards, à Cahors.

Préviennent les pères de famille qui ont des enfants au Lycée, qu'ils se chargent de fournir le costume complet, avec képi, col et gants, à prix réduits
Savoir : Pour la 1^{re} et 2^e tailles, 70 fr. — Pour la 3^e et 4^e tailles, 60 fr.

LA VULNÉRINE

GUÉRIT TOUTES LES BLESSURES
Coupsures, Déchirures, Contusions, Brûlures, Morsures, Plaies récentes ou anciennes, sans récédive, Ulcère variqueux et autres, et fait disparaître toute odeur.

Arrête les Hémorragies, neutralise les Piqures d'insectes venimeux, des mouches dangereuses : abeilles, guêpes, cousins, araignées, scorpions et autres.

Ce vrai trésor de la mère de famille et du chef d'atelier, basé sur les découvertes de la science et de la pratique, a été composé par MM. MAUREL père et fils, Docteurs de la Faculté de Paris, Professeurs de chimie et d'hygiène, Pharmaciens de 1^{re} classe, anciens préparateurs des Cours du célèbre Vauquelin, au Muséum, etc.

ODEUR DES PIEDS

L'Hydrocératine, Eau de Toilette hygiénique, détruit instantanément la mauvaise odeur de la sueur, qu'elle modère sans l'arrêter, permet de longues marches, est aussi un préservatif des engelures. — PHILIPPE et C^{ie}, rue d'Enghien, 24, à Paris, chez les Coiffeurs et Parfumeurs.

CHOCOLAT MENIER

SE VEND PARTOUT

ON ÉVITERA
LES CONTREFAÇONS

EN EXIGEANT
le véritable nom

A CEDER

de suite

UN MAGASIN DE BOUCHERIE

Bien achalandé, position exceptionnelle, clientèle choisie, local des mieux aérés.

S'adresser à M. J.-B. MAZELIÉ marchand boucher, à Castelnau-Montatier. (Lot)

NÉURALGIES

GUÉRISON PAR LES PILULES ANTI-NÉURALGIQUES DU D^r CRONIER CHEZ TOUS LES PHARMACIENS